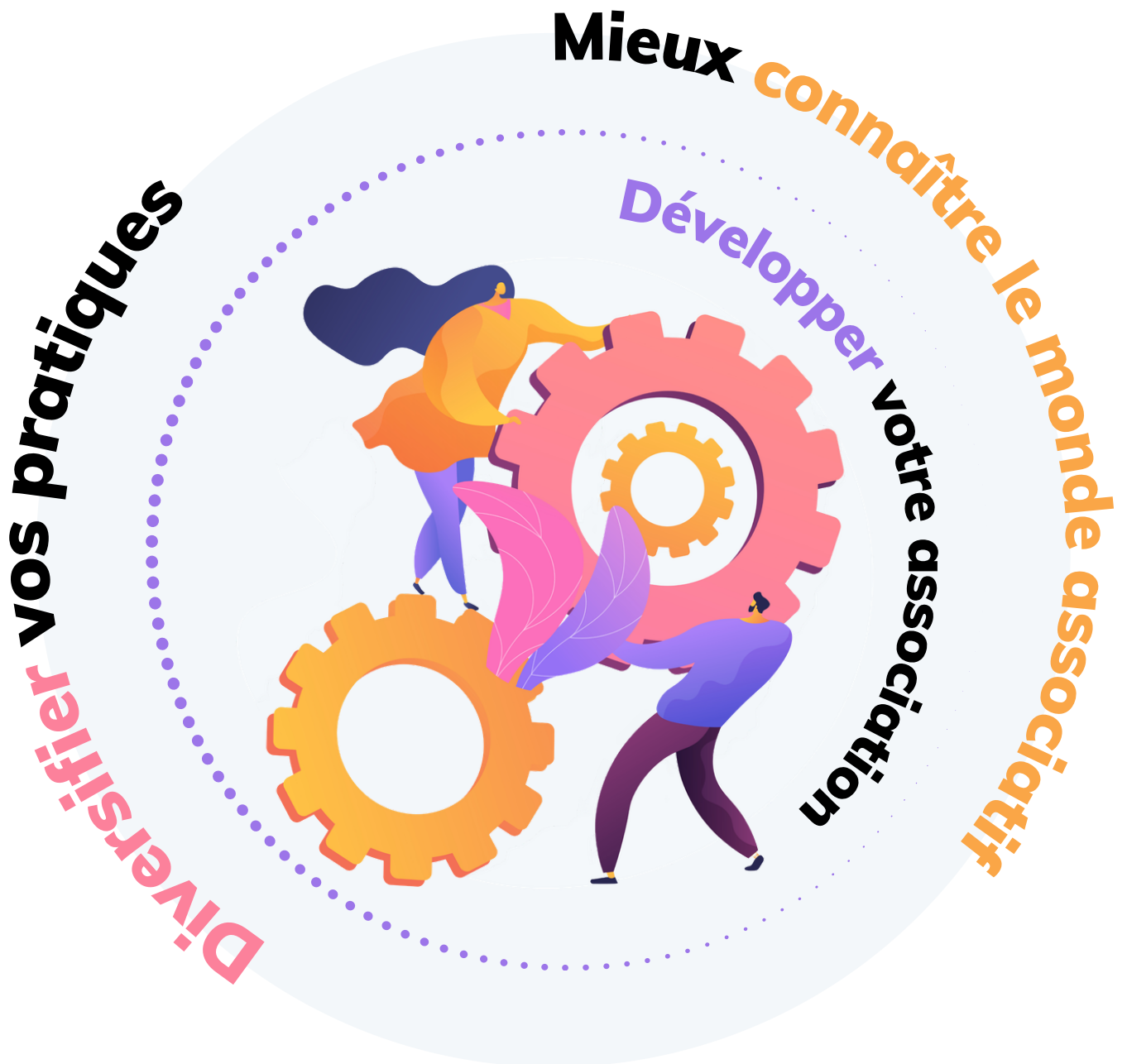
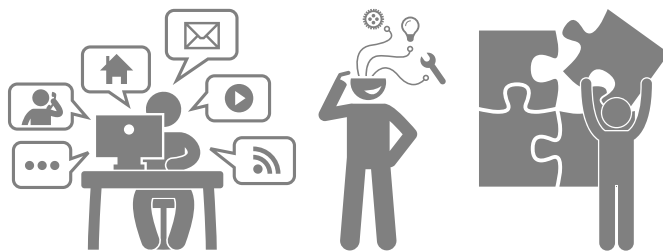


GÉREZ SON ASSOCIATION DE A À Z

Certif'Asso



Certif'Asso ?



Au départ, des questions simples :



Le Certif'Asso est orienté vers les personnes souhaitant développer des compétences concernant la gestion administrative, financière et humaine dans une association.

Certif'Asso (ancien Certificat de Formation à la Gestion Associative) a été institué par décret en octobre 2008 par le ministère en charge de la vie associative. Il est délivré aux personnes ayant suivi une formation théorique et une mise en pratique sur le terrain pour exercer des activités ou prendre des responsabilités au sein d'une association. **Il a pour objet de développer une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement.**

La formation s'articule en deux temps :

Un stage et des module théorique (équivalent de 32 h) sur les contenus théoriques : engagement et bénévolat, comptabilité, animation de réunions, responsabilité des dirigeants, montage de projets, recherche de financement, ...

Une mise en pratique des acquis, accomplie sous tutorat pédagogique dans une association de son choix

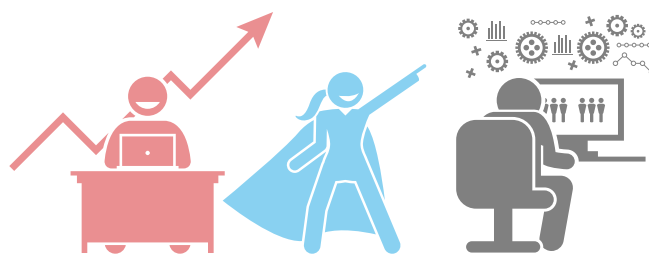
A quoi ça sert ?

Le milieu associatif en France - fort de plus d'un **million d'associations** de tout ordre - repose essentiellement sur l'engagement associatif bénévole.

Même si **le milieu emploie 1,8 million de personnes** (soit 10% de l'emploi privé), c'est avant tout le lieu d'expression d'environ 13 millions de bénévoles.

Chaque bénévole engagé pour un temps plus ou moins long dans la vie de son association est appelé à remplir des missions bénévoles très diverses. Dans la plupart des cas les bénévoles s'engagent sur une action pour laquelle il a déjà des compétences. Celles-ci sont liées à sa profession, à son expérience, ou à sa formation préalable. Or, on le voit bien, **agir au sein d'une association est avant tout une démarche d'apprentissage et de développement personnel qui permet de développer de nombreux autres savoirs et savoir-faire** : monter des projets, gérer une comptabilité, organiser des réunions, s'exprimer en public, argumenter sur le sens de son engagement, etc...

Tout responsable associatif doit donc pouvoir se former et promouvoir la formation des bénévoles de son association. Mais aussi les salarié·e·s associatif·ve·s ont besoin de s'imprégner des éléments clés de la vie associative, notamment ceux et celles qui ont en charge la coordination, la gestion des projets associatifs et d'animer la vie associatives impliquent les bénévoles. Au-delà même des avantages directs pour l'association, le/la bénévole et le/ la salarié·e formé·e pourront mettre en avant la formation dispensée par un organisme agréé dans leur parcours personnel et/ou professionnel.



C'est dans cette optique et pour répondre aux besoins de formation des nouveaux bénévoles, dirigeant·e·s et salarié·e·s associatif·ve·s des associations finistériennes que **l'Espace Associatif Quimper Cornouaille**, et le **Résam** ont décidé de mettre en place une session de Certif'Asso en mutualisant leurs approches.



Pour qui ?



1

Toute personne engagée (ou désirant s'engager) dans la vie associative. Il n'y a pas de niveau prérequis pour participer à cette formation.

2

Vous devez vous inscrire au titre de l'association à laquelle vous adhérez/vous êtes en stage/en mission de service civique, ou d'une association qui vous « parraine » (pour les personnes en phase de création d'association), ou de votre association employeuse (pour les salarié·es).



Coût de la Formation :

Bénévoles / volontaires : adhésion à jour de la structure + 140 € (pour repas et hébergement)
Salarié·e·s : adhésion à jour - 1 250 € - possibilité de prise en charge par les organismes de formation

Salarié·e·s : adhésion à jour - 1 250 € - possibilité de prise en charge par les organismes de formation

Comment ?



En petit groupe (12 personnes maximum).

Visio introductive le 26 mars 2026

Stage théorique du 15 avril au 17 avril 2026

Lieu à venir

Les petits déjeuners, les repas et le couchage seront assurés sur place en pension complète.

Une journée de formation à Morlaix le 28 avril 2026.

Une journée de formation à Quimper le 13 mai 2026.

La mise en pratique sera effectuée de dans les 6 mois, en individuel, dans l'association de votre choix et en lien avec l'un de vos tuteur·trices (un des formateur·trices) qui assurera un suivi individuel.



Renseignements et inscription :

Résam Morlaix

Andrea Lauro

02 98 63 71 91

formation@resam.net

Espace Associatif de Quimper

Guillaume Hardy

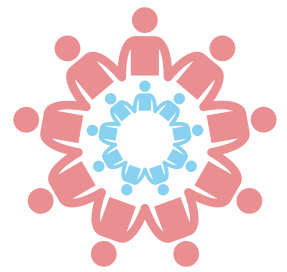
02 98 52 33 00

formation@espaceassociatif.bzh

Programme

Visio introductive

Jeudi 26 mars 2026 de 12h00 à 13h30



Module 1 : Comprendre le fait associatif : les bases essentielles

- La loi 1901 : une liberté publique et contractuelle

L'association loi 1901

- Définition et structuration du projet associatif

Projet associatif, de quoi parle-t-on ?

Pourquoi mettre en place un projet associatif ?

Méthodologie de construction du projet associatif

Synthèse de la méthodologie

- Différences entre une association et d'autres formes d'organisation (coopératives, entreprises sociales, syndicats, etc.)

L'association, un acteur économique

- Chiffres clés, structuration du paysage associatif français et têtes de réseaux

L'emploi dans le monde associatif

Chiffres bénévolat

- Le rôle des associations comme acteurs du dialogue civil, et les lieux de dialogue

- Relations entre associations, collectivités et Etat

L'association ouverte sur le monde : la démarche partenariale

- Le réseau d'appui Guid'Asso

Les accompagnateurs de la vie associative

Module à réaliser avant le mercredi 15 avril 2026 sur Plateforme EVA

Module 2 : Gouvernance et organisation : bien structurer son association

Module 3 : Finances associatives : maîtriser le budget et diversifier ses ressources

Module 4 : Mobiliser et animer les acteurs de l'association

Présidence/Animer

- statuts et rôles des bénévoles, volontaires et salariés ;

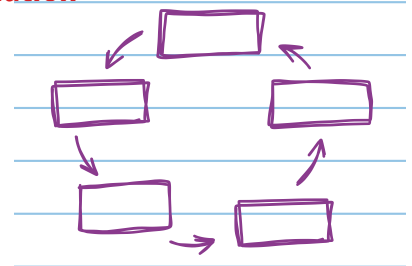
- mobilisation, coordination et reconnaissance des bénévoles ;

- rôle et responsabilités des dirigeants associatifs ;

- fonctionnement des instances décisionnelles (assemblée générale, conseil d'administration, etc.) ;

- élaboration des statuts et du règlement intérieur.

Mercredi 15 avril 2026 de 10h00 à 17h30 - 6h



Secrétariat/Organiser

- obligations et responsabilités civile et pénale ;

- démarches administratives : création, modification, dissolution ;

- fonction employeur, les premiers pas ;

- le service civique, des missions différentes de l'emploi ;

- les procédés simplifiés d'emploi.

Jeudi 16 avril 2026 de 9h00 à 17h00 - 6h30

Trésorerie/Maîtriser

- principes comptables associatifs : méthodes comptables à partie double (sur engagement) et de trésorerie (simple) ;

- documents financiers clés : budget prévisionnel, plan de trésorerie, compte annuel dépenses/recettes ;

- financements publics : demandes de subvention et reporting financier, procédure fiscale (modalité de dons) ;

- financements privés : mécénat, sponsoring, crowdfunding.

Vendredi 17 avril 2026 de 9h00 à 16h30 - 6h

Du mercredi 15 avril à 10h00 au vendredi 17 avril à 16h30 - Lieu à venir - En pension complète - 18,50h

Module 5 : Réussir son projet associatif : de l'idée à l'action

- définition et structuration du projet associatif ;

- plan d'action et outils de gestion de projet ;

- budget et recherche de financements spécifiques ;

- évaluation et mesure d'impact.

Le mardi 28 avril - 9h30 - 16h30 - 2D à Morlaix - 6h

Module 6 : Dynamique collective et gestion des conflits

- facilitation et intelligence collective ;

- méthodes de médiation et de prévention des conflits ;

- outils pour renforcer la coopération et la prise de décision collective ;

- gestion des crises internes et résolution des tensions.

Le mercredi 13 mai - 9h30 - 16h30 - Maison Pierre Waldeck Rousseau à Quimper - 6h